

## L'ACCÈS AUX CASINOS ET AUX SALLES DE JEUX AUTOMATIQUES

La Belgique règlemente l'accès aux jeux de hasard. En effet, tu ne peux pas avoir accès aux casinos et aux salles de jeux automatiques réels ou virtuels avant tes 21 ans. Ainsi, même majeur, tu ne pourras pas aller au casino si tu as moins de 21 ans. Le but est de te protéger contre les risques d'addiction et d'endettement liés à ces type de jeux.

## L'ACCÈS AUX SALLES DE PARIS ET LA LOTERIE

Les salles de paris réelles ou virtuelles sont par contre accessibles aux jeunes qui ont au moins 18 ans. Tu peux donc faire des paris sportifs une fois que tu es majeur. Il en va de même pour les jeux de loterie, tels que le Lotto, l'EuroMillions ou encore jeux à gratter.

## L'EXCLUSION VOLONTAIRE OU FORCÉ

Ces jeux ne sont pourtant pas sans danger. En effet, tu peux très vite y perdre beaucoup d'argent ou devenir accro dans le but de te « refaire » ou d'en gagner davantage. Il existe toutefois plusieurs mécanismes qui peuvent t'empêcher d'accéder à ce genre de jeux :

- Tu peux te protéger toi-même en t'excluant des casinos ou des salles de jeux automatiques réels et virtuels. Pour ce faire, tu dois en faire la demande auprès de la Commission des jeux de hasard. Dès que cette demande est reçue par la Commission, elle prend effet et l'accès au casino ou sur des jeux en ligne te sera refusé ;
- Si tu t'inquiètes pour un proche (par exemple : ton frère ou ta sœur), tu peux introduire la même demande d'exclusion des casinos ou des salles de jeux

automatiques réels ou virtuels auprès de cette même Commission.

Pour demander cette interdiction, il est nécessaire que tu aies un intérêt (par exemple : parce que ta petite amie prend ton argent pour jouer) ;

Cette procédure prend plus de temps qu'une demande personnelle puisqu'il faut permettre à la personne proche de pouvoir se défendre.

- Il est possible qu'une interdiction vienne du juge lui-même (Par exemple : dans le cas où le juge impose à quelqu'un de gérer les dettes à ta place parce que toi ou un de tes proches n'arrivez plus à les rembourser. Cette mesure peut être accompagnée d'une interdiction d'aller dans des casinos ou des salles de jeux réels ou virtuels) ;

## TU N'ES PAS SEUL !

Si tu souhaites être aidé parce que ce problème est trop lourd pour toi, rends-toi sur le site : [www.aide-aux-joueurs.be/](http://www.aide-aux-joueurs.be/). Tu y trouveras des informations ainsi que des auto-tests qui te permettront de savoir si tu es effectivement addict à ce type de jeux. Tu peux également appeler le 107 ou un centre Infor Jeunes si tu préfères en parler directement avec un professionnel.

## SOURCES

- La loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les paris, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs.
- Le site de la commission des jeux de hasard : [https://www.gamingcommission.be/opencms/opencms/jhksweb\\_fr/home/](https://www.gamingcommission.be/opencms/opencms/jhksweb_fr/home/)
- Le site de la loterie nationale : <https://www.loterie-nationale.be/>

## Les jeunes et les jeux de hasard

Paris en ligne, casinos, jeux automatiques, loteries... Autant de jeux qui permettent de gagner de l'argent mais également d'en perdre ! Tu te demandes peut-être si tu peux y jouer ou tu t'inquiètes pour ton portefeuille ou pour un proche ?

En effet, ces jeux peuvent vite te faire dépenser beaucoup d'argent ou te rendre accro. Il est donc important de bien t'informer avant d'y jouer. Infor Jeunes te dit tout.



18-10-2019